

REGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION TEMPS DANSE DETENTE

INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions ont lieu chaque début d'année scolaire à une date fixée par l'association.
- Les inscriptions postérieures à la date fixée ne pourront se faire que dans la limite des places disponibles.
- Tout ancien adhérent doit être impérativement à jour de ses cotisations pour prétendre à une nouvelle inscription.
- Avant de choisir une activité, il est possible de participer à UN cours à titre gratuit.
- Un certificat médical d'aptitude devra être remis à l'animateur pour la pratique des activités sportives, tant pour les adultes que pour les enfants, au cours du premier mois.

COTISATIONS :

- Le prix des activités est calculé sur une base annuelle.
- Les adhérents doivent, le jour de leur inscription, effectuer le règlement
- Si l'adhérent doit interrompre son activité en cours d'année, il doit en informer le président de l'association par écrit en lui indiquant la raison de cette interruption ; le montant pour les trimestres non effectués lui sera remboursé après approbation des membres du comité directeur.

RESPONSABILITÉ :

A l'intérieur des locaux

- Il est indispensable que les parents déposent leur enfant mineur aux portes des locaux et s'assurent de la présence de l'animateur
- L'enfant autorisé à venir seul ne pourra être accepté à l'intérieur des locaux pendant l'heure de cours si ce dernier est annulé inopinément.
- En aucun cas, l'association Temps Danse Détente ou l'animateur concerné, ne pourront être tenus pour responsables de tout incident qui pourrait alors survenir.

A l'extérieur des locaux

- Les parents sont tenus de venir récupérer leur enfant à la fin du cours en respectant les horaires ; la responsabilité de l'association et de ses animateurs ne peut être engagée sur la conduite et le comportement des mineurs à l'extérieur des locaux.
- Les adhérents se doivent de respecter l'environnement des locaux mis à leur disposition.

L'association ne peut être tenue responsable de la suppression de certains cours liée à l'utilisation des salles prêtées par la municipalité et occasionnellement sollicitées par d'autres associations.

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Temps Danse Détente et en approuver les différents paragraphes.

Date :

Signature :